



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Obligation pour les EHPAD de nomination d'un médecin traitant

Question écrite n° 12786

Texte de la question

Mme Marjolaine Meynier-Millefert interroge Mme la ministre des solidarités et de la santé sur l'obligation pour les EHPAD de nommer un médecin traitant pour ses pensionnaires. En effet, il ressort régulièrement que les résidents des maisons de retraites n'ont plus de médecin traitant, du fait que le leur refuse de se déplacer au sein de l'EHPAD et que la famille du résident n'est pas informée par la direction de l'établissement de l'absence de suivi médical. Ce manque d'information et de coordination entraîne des conséquences parfaites regrettables. Par conséquent, elle souhaiterait encourager l'obligation de nomination d'un médecin traitant référent par EHPAD. Elle souhaiterait donc connaître ses intentions sur cette question.

Données clés

Auteur : [Mme Marjolaine Meynier-Millefert](#)

Circonscription : Isère (10^e circonscription) - La République en Marche

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 12786

Rubrique : Personnes âgées

Ministère interrogé : [Solidarités et santé](#)

Ministère attributaire : [Santé et prévention](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [2 octobre 2018](#), page 8718

Question retirée le : 21 juin 2022 (Fin de mandat)